



MARIE-FRANÇOISE LHEUREUX | Le Graal, basé à Charenton, place les bêtes ayant servi à des expériences.

Elle offre une retraite aux animaux de laboratoire

FANNY DELPORTE

OÙ PLACER ces crabes pour lesquels on vient de la solliciter ? Marie-Françoise Lheureux ne le sait pas encore, mais elle trouvera une solution. En vingt ans, si on fait le calcul, elle et les bénévoles de l'association Graal (pour Groupement de réflexion et d'action pour l'animal), qu'elle préside, ont chaque jour offert une retraite à un animal de laboratoire : chiens, chats, chevaux, oiseaux, lapins, rongeurs, primates et, donc, bientôt des crabes, une première pour cette habitante de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), où est née l'association.

Le combat de Marie-Françoise Lheureux démarre à la fin des années 1990, avec une amie, pour protester contre la parution d'un livre sur la corrida écrit par une torera. Elles se mobilisent ensuite pour prendre la défense des animaux de fêtes foraines, celle de che-

vaux destinés à l'abattoir, et revendent dès 2000 la création d'un secrétariat d'Etat à la défense animale. Avant qu'une coupure de journal envoyée par des adhérents ne scelle le sort du groupement : l'interview d'un professeur en laboratoire à propos des animaux dont il dit qu'ils sont « traités comme nos enfants ».

Sans cela, « ils seraient euthanasiés »

Marie-Françoise Lheureux se rend sur son lieu de travail pour « instaurer un dialogue ». Elle y déclenche sa première « retraite », celle d'un chien. Le Graal fait un pas vers les labos en leur proposant un contrat-cadre, comprenant notamment une fiche de traçabilité pour l'animal. Petit à petit, Marie-Françoise Lheureux, par ailleurs responsable de la communication dans une banque, bâtit des partenariats avec des refuges et signe une convention avec la SPA à Paris.



Charenton (Val-de-Marne), le 19 mars. Chiens, chats, oiseaux et même... des crabes. Marie-Françoise Lheureux et son association placent toutes sortes d'animaux dans des refuges ou chez des particuliers.

Avec aujourd'hui une équipe de 35 personnes et 200 à 300 lieux d'accueil pour toutes les espèces, le Graal est presque en capacité d'offrir une retraite à tous les animaux

qui sortiraient d'un laboratoire sur le territoire. Sans cela, « ils seraient euthanasiés », explique la présidente.

Ces animaux sont utilisés « pour de la recherche sur des



prothèses, des antidépresseurs, des coupe-faim. Tout a été testé sur les animaux », résume Marie-Françoise Lheureux, qui insiste cependant sur le fait que le Graal « ne juge pas » : « On est à une intersection. Les laboratoires ont leur vie, nous avons la nôtre. On nous reproche de faire leur bonne conscience. Mais les laboratoires sont volontaires. »

Les candidats à l'adoption sont légion

L'association travaille désormais avec plus de 150 laboratoires dont sont sortis à ce jour environ 4 500 animaux que

l'équipe du pôle réhabilitation a réussi à placer en refuge ou chez des particuliers.

Avec un indispensable sésame : un certificat vétérinaire de bonne santé. L'animal sorti, sa « carrière » terminée, une autre mission démarre pour les adoptants : la remise en confiance. « Quand ils sortent, ils ne connaissent rien à la vie et ils sont débordants d'amour », raconte Dominique, un habitant de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) âgé de 57 ans, qui attendait de prendre un chien depuis longtemps. « On a appris qu'une de nos copines avait fait cette démarche-là et ça m'a ému, je me suis dit : Pour-quoi pas moi ? »

« On fait le bonheur de milliers de personnes, assure Marie-Françoise Lheureux. Les refuges croulent sous les demandes, notamment parce que les gens savent que ce sont des animaux qui ont été très suivis sur le plan médical. »

Annonces 77 JUDICIAIRES & LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 80 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les départements d'habilitation du Parisien : Annonces judiciaires et légales de Constitution de sociétés commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 395€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 1410 HT - Société en nom collectif (SNC) 219€ HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 147€ HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dit « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ») : EURL) 124€ HT. Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales : tarifs HT à la ligne : 80 (4,37 €) - 75/92/93/94 (5,38 €) - 77/78/95 (5,14 €)

Enquête publique

à l'adresse suivante : enquete.publique.charny77@gmail.com ou par téléphone au 01.60.01.91.08.

Le rapport et les conclusions de commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au maire.

Xavier FERREIRA, Maire de Charny

COMMUNE DE CHARNY

Enquête publique sur le projet portant sur la modification du plan local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté n 2021_AR_010 du 04 février 2021, le Maire de CHARNY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme.

À cet effet, Mme Hélène PLANQUE a été désignée par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de CHARNY, du lundi 29 mars 2021 au mercredi 28 avril 2021 inclus pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture.

La commissaire enquêteur recevra en mairie les : lundi 29 mars de 14h à 17h, samedi 10 avril de 9h à 12h00, mercredi 28 avril de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, et les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le port du masque est obligatoire lors des visites en mairie pour consulter le dossier d'enquête publique. Sauf évolution réglementaire, les personnes non masquées ne pourront être reçues par le commissaire enquêteur. Du gel hydroalcoolique et des gants seront mis à disposition pour la manipulation du dossier d'enquête.

Les personnes souhaitant déposer une observation dans le registre devront être munies de leur propre stylo. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous lors des permanences physiques auprès du secrétariat de la mairie, par email

Avis divers

COMMUNE DE TRILPORT

Prescription de la modification simplifiée n 2 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n 2021-0031 du 23 mars 2021, le maire a prescrit la modification simplifiée n 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Trilport. Cette modification porte sur les objectifs suivants :

- L'adaptation du règlement écrit et graphique de la zone UB, dont la partie Nord est située trottoir nord de l'avenue de Verdun, afin d'obtenir une harmonisation d'implantations des constructions nouvelles, avec les constructions futures de la ZAC de « l'Ancre de lune » située en zone AUA.

- La modification des règles de construction des garages. La règle actuelle de construction des garages, telle qu'elle figure dans les annexes du règlement du PLU, détermine une superficie de 25 m² pour une hauteur au faitage de 2,50 m.

Cette définition ne permet pas la réalisation d'un garage accessible à tous types de véhicules. Il convient d'augmenter ces hauteurs et superficies, ce qui rendra nécessaire l'évolution du règlement et de ses annexes

Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie de Trilport pendant 1 mois à compter du 23 mars 2021.

www.annoncesleparisien.fr

COMMUNE DE TOURNAN-EN-BRIE

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 22 mars 2021, affichée le 26 mars 2021, le Conseil municipal de la commune de Tournan-en-Brie a approuvé la modification n1 du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier de PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la Direction des Services Techniques, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi qu'à la Préfecture de Seine-et-Marne.

Constitution de société

Par acte SSP du 25/03/2021 il a été constitué une SASU dénommée :

HELP ADM
Siège social : 3 Impasse de louche 77410 ANNET SUR MARNE
Capital : 1.000€
Objet : Administratif et gestion entreprise ainsi que le juridique
Président : Mme BAPTISTA LYDIE, 3 Impasse de louche 77410 ANNET SUR MARNE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MEAUX

Aux termes d'un ASSP en date du 25/03/2021, il a été constitué une EURL aya à les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LABO 516
Objet social : Vente en Ligne, Commerce de Détails.
Siège social : 3 rue NEUVE, 77810 THOMERY
Capital : 1.000 €
Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS de MELUN
Gérance : Monsieur GATIN Pierre, demeurant 3 rue NEUVE, 77810 THOMERY

CONTACT : DE 8H30 A 18H00

TÉL : 01 87 39 84 00

Par ASSP en date du 25/03/2021 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI MALDANT JH

Siège social : 53 rue des frères Lumière 77173 CHEVRY-COSSIGNY
Capital : 16000 €
Objet social : La société a pour objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Gérance : M Maldant Hervé Claude demeurant 53 rue des frères Lumière 77173 CHEVRY-COSSIGNY
Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MELUN.

PUBLIEZ VOS ANNONCES LEGALES DANS LE PARISIEN DU LUNDI AU SAMEDI

Par ASSP en date du 19/03/2021 il a été constitué une SCI dénommée :

BETWEEN US IMMO

Siège social : 10 rue des Feuillantines 77330 OZIR-LA-FERRIÈRE
Capital : 1000 €
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion par bail, location, l'occupation par ses associés avec fixation d'un loyer et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Gérance : M PEREE Franck demeurant 10 rue des Feuillantines 77330 OZIR-LA-FERRIÈRE ; Mme PEREE Sandrine demeurant 10 rue des Feuillantines 77330 OZIR-LA-FERRIÈRE
Cession de parts sociales : Toute cession de parts sociales est libre entre associés et au profit des ascendants ou des descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MELUN.

Par acte SSP du 16/03/2021 il a été constitué une SASU dénommée :

KAYA EUROPE

Siège social : Fontaine l'Auge 77510 LA TRETOIRE
Capital : 1.000€
Objet : Production, commercialisation et distribution de tous produits, denrées ou marchandises
Président : RAINBOW, RCS 879 272 904
MEAUX, SAS au capital de 3 575,98€, Fontaine l'Auge 77510 LA TRETOIRE représentée par M GAËTAN LAEDERICH.
Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.
Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MEAUX

Par ASSP en date du 25/03/2021 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI FOLY IMMO BUSSY

Siège social : 5 rue Auguste Renoir 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Capital : 1000 €
Objet social : acquisition, location et administration de tous biens immobiliers
Gérance : M HAYS Olivier demeurant 5 rue Auguste Renoir 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou des descendants du cédant. Toute autre cession est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés selon les règles statutaires.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MEAUX.

Divers société

ABCDPM VAL D'EUROPE
SCI au capital de 460€. Siège social : 8, RUE DE LA GALMY 77700 CHESSY. RCS 444 261 481 MEAUX.

Le Gérant, en date du 08/03/2021, a décidé de transférer le siège social au 16, Avenue des Frères 77144 MONTEVRAIN, à compter du 08/03/2021. Mention au RCS de MEAUX.

ABCDPM VICTORIA
SCI au capital de 1.000€. Siège social : 8, RUE DE LA GALMY 77700 CHESSY. RCS 522 781 996 MEAUX.

L'AGE du 08/03/2021 a décidé de transférer le siège social au 16, AVENUE DES FRÈRES 77144 MONTEVRAIN, à compter du 08/03/2021. Mention au RCS de MEAUX.

NEWSCA Société par actions simplifiée Au capital de 10 000 euros
Siège social : 20-22 avenue Gué Langlois - 77600 BUSSY SAINT MARTIN 879 783 348 MEAUX
L'AGE du 22/03/2021 a décidé de transférer le siège social du 20-22 avenue Gué Langlois - 77600 BUSSY SAINT MARTIN au 3 Impasse des Métiers 77090 COLLEGIEN et de modifier en conséquence les statuts. Modification sera faite au GTC de MEAUX.

ABCDPM LYS
SCI au capital de 200€. Siège social : 8, RUE DE LA GALMY 77700 CHESSY. RCS 881 553 375 MEAUX.

L'AGE du 08/03/2021 a décidé de transférer le siège social au 18, AVENUE DES FRÈRES 77144 MONTEVRAIN, à compter du 08/03/2021. Mention au RCS de MEAUX.

SCI GEMAC
SCI au capital de 1.524€. Siège social : 8, RUE DE LA GALMY 77700 CHESSY. RCS 391 711 645 MEAUX.

L'AGE du 08/03/2021 a décidé de transférer le siège social au 16, AVENUE DES FRÈRES 77144 MONTEVRAIN, à compter du 08/03/2021. Mention au RCS de MEAUX.

SCI MISS LAULIE
SCI au capital de 150€. Siège social : 18 Avenue du 23 Août 77590 BOIS LE ROI.
RCS 498 124 486 MELUN

L'AGO du 18/03/2021 a décidé de transférer le siège social au 142 avenue paul Vaillant Couturier, DAMMARRIE LES LYS 77190 DAMMARRIE LES LYS, à compter du 18/03/2021. Mention au RCS de MELUN.

Vous créez votre entreprise ...

Publier votre annonce légale dans **Le Parisien**

Tél. 01 87 39 84 00

legales@leparisien.fr